



CHS-CT du 6 OCTOBRE 2014

DECLARATION LIMINAIRE

Ces derniers mois, Bercy a stabilisé le taux de couverture médical en baisse depuis plusieurs années. Cette baisse était la résultante d'un nombre de médecins de prévention insuffisants pour faire face aux besoins des fonctionnaires, notamment ceux de l'Etat et d'une pyramide des âges de ces médecins défavorable avec un nombre important de départs à la retraite.

Cette stabilisation a pu être réalisée qu'en ayant recours à des services de médecine du travail. Pour la CGT, cette solution ne peut-être pérenne. En effet, il est plus difficile pour un ministère de mettre en œuvre sa propre politique de santé au travail si le réseau des médecins de prévention dont il dispose n'est pas consolidé ni identifié dans la durée. Or le recours à des associations de santé au travail et à des services interentreprises ne permet pas de garantir cette pérennité. Il revient à l'Etat de prendre les dispositions nécessaires pour assurer à l'ensemble des salariés privés ou publics les moyens d'une médecine du travail efficace et aux services de l'ensemble des travailleurs.

Nous savons, monsieur le Président qu'une convention avec une association de santé au travail ou un service inter-entreprise est en cours de négociation pour le Val-de-Marne.

Nous vous le disons et comptons bien que vous le répercutiez, cette solution ne peut être envisagée sur la durée et le recrutement d'un médecin de prévention sur le département reste une urgence absolue.

S'agissant de la souffrance au travail, la CGT a terminé jeudi dernier une tournée d'HMI sur tous les sites du département et nous pouvons vous affirmer que la situation que nous avons trouvée est toujours plus dégradée.

Les continuelles suppressions d'emplois, les restructurations, la course à la performance et par effet boomerang les fortes pressions hiérarchiques observées ces derniers mois font qu'aucun service, aucun agent n'est épargné. La souffrance au travail est devenue la norme et les directions engagées dans la course au rendement, aux restructurations et aux suppressions d'emplois montrent leur incapacité à combattre ce phénomène.

Les exemples sont nombreux de services prêts à craquer sous la masse de travail, sous la pression de leurs chefs de services et d'un accueil toujours plus chargé suite à une fiscalité toujours plus injuste et toujours plus complexe malgré de fausses réformes de simplification.

A l'instar du baromètre social dans le Val-de-Marne, de Nord Val de Bièvre à Vitry municipale, de Paul Guiraud à Cachan les agents font tous des constats désastreux de leurs conditions de travail et du stress occasionné par le manque de personnel.

A Nord Val de Bièvre on menace les agents de leur refuser les congés ou les autorisations d'absence pour pouvoir assurer l'accueil des contribuables. La majorité des agents nous a d'ailleurs demandé un nouveau vote sur les horaires d'ouverture de la trésorerie.

A Vitry municipale, des agents au bord de l'épuisement nous ont affirmé ne plus pouvoir tenir une journée en accueil sans ressentir une énorme angoisse.

A Paul Giraud ce sont les payes de 2800 agents hospitaliers qui sont menacées de ne pas être payées car sur les trois contrôleurs qui s'en occupaient, deux sont partis en septembre sans être remplacés. La dernière est privée de vacances jusqu'à nouvel ordre...

A Cachan se sont les conditions matérielles qui sont déplorables, l'hygiène, la peinture, les gravats, tout est là pour dégoûter les agents de venir assurer un service public de qualité.

Mais nous pourrions citer le SIE de L'Hay-les roses, le SIP de Villejuif ou le SIE d'Ivry... La liste est longue.... Et nous essaierons d'être plus exhaustifs lorsque nous aborderons les questions diverses.

C'est pourquoi, au nom des agents de tous les services du Val de Marne nous attirons votre attention sur la nécessité impérieuse, de réellement écouter les agents, qui sont les seuls à supporter les conditions de travail dégradées et les difficultés engendrées par la politique d'austérité que vous déclinez avec acharnement sur notre département.

La CGT se fera toujours le relais de leurs difficultés, de leurs besoins de leurs aspirations et de leurs revendications.

Compte rendu des débats

Le CHSCT s'ouvre sous la présidence de **M. BRUNET** .

Pour la CGT étaient présents : Meryem BOURGUIBA, Alexis CORTIJOS, Michèle MERCIER, Bernard GINEZ .

Seule la CGT a fait une déclaration liminaire.

Le président du CHS-CT a dit ne pas savoir qu'une convention était en cours pour palier au non remplacement du médecin de prévention. Encore une fois la CGT avait une longueur d'avance car nous étions visiblement les seuls à avoir lu le compte-rendu du dernier CHS-CT ministériel.

Concernant les conditions de travail, le président nous a comme toujours répondu qu'il était à l'écoute des agents et que la solution était les restructurations et les regroupements de services.

Nous (la CGT) lui avons répondu qu'il n'avait visiblement pas la même qualité d'écoute que nous.

1^{er} point à l'ordre du jour: Propositions d'actions des directions.

Le projet d'escalier de secours de Champigny a été abandonné pour d'obscures raisons libérant près de 50 000 € De budget. Une aubaine pour la direction qui en fin d'exercice comptable voit ainsi l'occasion de faire financer des travaux ou des actions qui lui incombent de plein droit (extincteurs, Diagnostic Technique Amiante ou DTA, travaux immobilier,...).

Alors que les propositions de la CGT, qui sont de vrais actions incombant au CHS-CT, sont systématiquement rejetées, les propositions qui arrangent la direction sont toutes étudiées avec bienveillance.

DOUANES :

- La direction des douanes demande le remplacement de la cabine de douche de la brigade fret et Périphérie. Après avoir expliqué sa position la CGT a voté contre cette proposition. En effet, la douche pour les brigades des douanes est un outil de travail car l'accumulation des gardes entraîne ce besoin. La direction doit prendre en charge comme elle prend en charge les ordinateurs et les armes de service. Malgré notre opposition la direction a fait voter le budget par les autres organisations syndicales.

- Demande d'achat de tapis de souris ergonomiques : conformément au vœux que la CGT a exprimé, seuls 15 tapis de souris ont été achetés. Ils seront détenus par le médecin de prévention qui les délivrera au cas par cas en cas de pathologie.

DNID :

- Le financement d'une rampe à l'entrée de la salle des ventes sur un terrain glissant et en pente a été approuvé par l'ensemble des représentants du personnel.

- Le renouvellement des extincteurs de plus de 10 ans a été approuvé. La direction a encore réussi à échapper à ses responsabilités financières en matière de matériel de sécurité incendie avec la complicité des deux autres organisations syndicales. La CGT a comme toujours refusé de voter un budget extincteurs et a voté non à cette proposition.

DDFIP :

- Champigny aura enfin sa rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Nous rappelons l'engagement de la CGT pour l'accessibilité de tous les postes du département.

- Par contre la direction est parvenu à faire voter aux deux autres organisations syndicales la mise en place d'une barrière pour empêcher les contribuables de rentrer sur le parking du personnel. La CGT a vivement réagi en regrettant que l'on finance des actions de ce type quand les agents sont encore dans des locaux amiantés, insalubres ou inaccessibles. La CGT a même prononcé le mot de scandaleux face à un tel gâchis de budget CHS-CT.... Les agents apprécieront la plaisanterie....

- Pour le bouquet final, une belle discussion de marchand de tapis s'est engagée entre la direction et les autres organisations syndicales pour savoir si le CHS-CT financerait 2 ou 3 ou 4 DTA. Au final, ce sont 3 DTA qui sont financés et pour le reste, un syndicat a fait la proposition de passer les 20 000 € restant en achat de fauteuils.... Les représentants CGT ont voté contre ces deux actions, atterrés par cette séance de marchandage et par le rejet des propositions d'urgence qu'ils avaient faites (le nettoyage urgent des archives de CACHAN, le remplacement des plaques de plafond à Vitry municipale qui a essuyé un très gros dégât des eaux cet été, la pose de logos amiante sur toutes les parties amiantées de nos bâtiments (recommandation ministérielle...), la pose d'une porte coulissante à la trésorerie d'Orly pour que ce site soit réellement accessible, la pose d'un système d'accueil pour les malentendants , matériel qui a été posé dans tous les sites de la DDFIP).

2ème point à l'ordre du jour: l'étude des registres

La CGT a regretté que de nombreux exercices incendie soient encore à faire.... Il ne reste que 3 mois pour effectuer la quasi totalité des sites du département....

La CGT également à nouveau demandé si les exercices de Cachan seraient effectués en même temps que les autres administrations du bâtiment. La réponse ne nous a pas donné satisfaction dans le sens où on n'a pas encore pris RDV avec la mairie.....

Les 3^{ème} et 4^{ème} points : visite de l'ISST à la direction des douanes d'Orly et nomination d'un agent avec compétence en radioprotection

Ces points concernent les douanes et sont dans le compte rendu CGT de nos camarades douaniers voir en annexe

5ème point à l'ordre du jour : présentation du guide méthodologique sur l'enquête du CHS-CT à la suite d'un acte suicidaire

Cette présentation n'a amené aucun commentaire de la CGT.

Vos représentants CGT au CHSCT 94

Pierre-Yves GABAY, Meryem BOURGUIBA, Michèle MERCIER, Djamila RABIA, Josée MARCIANO, Alexis CORTIJOS, Bernard GINEZ et Claire HOUEE.